

ACTION URGENTE

UN ENSEIGNANT LIBERE A L'ISSUE DE SA PEINE D'EMPRISONNEMENT

Le prisonnier d'opinion Mahdi Issa Mahdi Abu Dheeb, ancien président de l'Association des enseignants de Bahreïn, a été remis en liberté après avoir purgé une peine de cinq ans d'emprisonnement.

Mahdi Issa Mahdi Abu Dheeb, ancien président de l'Association des enseignants de Bahreïn (AEB), a été remis en liberté le 4 avril à l'issue de sa peine de cinq ans d'emprisonnement purgée dans la prison de Jaw, dans le sud-est de Bahreïn.

Il avait été condamné, en même temps que **Jalila al Salman**, ancienne vice-présidente de l'AEB, à l'issue d'un procès manifestement inique tenu devant un tribunal militaire, pour avoir participé aux manifestations de février 2011 contre le gouvernement et pour les avoir dirigées. Jalila al Salman a été remise en liberté après avoir purgé cinq mois et demi d'emprisonnement sur les six mois auxquels elle avait été condamnée.

Après son arrestation en avril 2011, Mahdi Abu Dheeb a été maintenu en détention à l'isolement pendant 64 jours, durant lesquels il dit avoir été torturé – il a notamment reçu des coups sur la tête, le dos et les jambes et été contraint de rester debout pendant de longues périodes de temps. Lors de l'audience d'appel qui s'est tenue en avril 2012, il a décrit les actes de torture qui lui ont été infligés et a donné les noms des agents qui selon lui l'ont torturé, ce qui a amené le parquet à ouvrir une enquête sur ces tortures. L'Unité spéciale d'enquête, organe chargé d'enquêter sur les allégations de torture et d'autres mauvais traitements, n'a pas encore terminé son enquête, cinq ans après les actes de torture présumés. Cet organe n'a pas contacté Mahdi Abu Dheeb dans le cadre de son enquête, et les agents accusés par cet homme de l'avoir torturé n'ont toujours pas été déférés à la justice.

Mahdi Abu Dheeb a dit à Amnesty International qu'il tient à remercier les nombreuses personnes qui ont tenté de l'aider durant son emprisonnement. « Je vous adresse mes remerciements et vous exprime ma reconnaissance pour votre intervention. J'étais toujours heureux quand j'apprenais ce que vous faisiez pour moi, afin que mon cas ne sombre pas dans l'oubli, ce qui était très important pour moi et ma famille. Ma famille avait le sentiment que le monde ne nous oubliait pas. »

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. Amnesty International continuera de suivre l'évolution de la situation de Mahdi Issa Mahdi Abu Dheeb. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la onzième mise à jour de l'AU 227/11. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/2330/2015/fr/>.

Nom : Mahdi Issa Mahdi Abu Dheeb
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 227/11, MDE 11/3919/2016, 29 avril 2016

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

